

CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Max Hahn Président de la Commission de la Famille et de l'Intégration

Monsieur Mars Di Bartolomeo Président de la Commission de la Santé et des Sports

Luxembourg, le 18 mars 2021

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant vos commissions la motion de Monsieur Michel Wolter relative à l'élaboration d'une étude indépendante externe afin d'analyser et d'évaluer les faits survenus depuis la mi-février dans la maison de retraite "Um Lauterbann" à Niederkorn.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés